résent: Isabelle Cadoux,- Nicole Roulet - Pierre bonhomme - Pierre Baup - Michel A.

Préparation et organisation de l'interclubs.

Exposé de Pierre Bonhomme sur :      " l'heure solaire et heure légale"

L'heure officielle est la même partout en France métropolitaine. Il y a un décalage d'environ 3/4 heures d'un côté à l'autre de la France.

L'heure d'été en France est en décalage de deux heures avec l'heure solaire vraie, qui est l'heure des cadrans solaires, pendant environ sept mois, rappelle l'Association française contre l'heure d'été, car l'heure d'hiver est déjà en avance d'une heure sur l'heure solaire.

Amicalement.  Michel A.